Réseau
Sortir du nucléaire

Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge - 69317 Lyon
Tél : 04 78 28 29 22 Fax : 04 72 07 70 04
www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source : https://www.sortirdunucleaire.org/France-Gravelines-assemblage

11 juillet 2013

France : Gravelines : Non conformité d'un assemblage boulonné

Le 11 juillet 2013, une inspection de l'ASN sur l'unité de production n° 4 de la centrale de Gravelines a mis en évidence une anomalie sur un assemblage de la tuyauterie du circuit d'injection de sécurité au niveau du bâtiment combustible.

Ce que dit EDF :

Non-conformité concernant des fixations d'un assemblage de tuyauterie de l'unité de production n° 4
28/11/2013

Le 11 juillet 2013, une inspection de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) sur l'unité de production n°4 de la centrale de Gravelines met en évidence une anomalie sur un assemblage de la tuyauterie du circuit d'injection de sécurité* au niveau du bâtiment combustible.

Les inspecteurs de l'ASN ont constaté que la longueur des tiges de fixation de cet assemblage était insuffisante.

Dès la détection de cet écart les équipes de la centrale ont procédé à la remise en conformité de l'ensemble des fixations de cet assemblage.

Cependant, cette non-conformité avait été constaté en 2011 et n'avait pas été prise en compte par les équipes de la centrale.

Cet événement n'a eu aucune conséquence sur la sûreté des installations, ni sur leur fonctionnement.

Initialement déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire au niveau 0 de l'échelle INES, la direction de la centrale a décidé de reclasser cet événement le 27 novembre 2013 au niveau 1 de l'échelle INES, car cette non-conformité n'avait pas été prise en compte dès 2011.

(*) Le système d'injection de sécurité est conçu pour assurer l'injection de bore et le refroidissement du cœur, notamment en cas de brèche sur le circuit primaire entraînant une fuite d'eau importante.

https://energie.edf.com/nucleaire/carte-des-centrales-nucleaires/evenements-45959.html

Ce que dit l'ASN :

Non-conformité d'un assemblage boulonné du système d'injection de sécurité
Paris, le 06 Décembre 2013

Le 27 novembre 2013, l'exploitant du centre nucléaire de production d'électricité (CNPE) de Gravelines a déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) un événement significatif pour la sûreté relatif à une anomalie de montage sur un assemblage boulonné d'une tuyauterie du système d'injection de sécurité (RIS). La longueur des tiges de fixation était insuffisante. Le système RIS permet, en cas d'accident comme une fuite importante du circuit primaire, d'introduire de l'eau borée dans celui-ci afin d'étouffer la réaction nucléaire et d'assurer le refroidissement du cœur du réacteur.

L'assemblage boulonné est situé sur l'un des deux circuits redondants du système d'injection de sécurité à basse pression. En situation accidentelle, à la mise en service de ce circuit du système RIS, l'assemblage boulonné non conforme aurait pu se desserrer et générer une fuite à l'origine d'une perte d'eau de refroidissement du cœur.

Cet écart a été constaté par les inspecteurs de la division de Lille de l'ASN lors d'une inspection (consulter la lettre de suite de l'inspection) le 11 juillet 2013.

L'analyse des interventions réalisées sur cet assemblage a montré que cette non-conformité avait été identifiée le 30 mai 2011. L'entreprise prestataire en charge du montage avait indiqué, dans son dossier d'intervention, le sous dimensionnement des tiges de fixation fournies. Cet écart n'a pas été traité lors des précédents arrêts pour maintenance du réacteur n° 4, en 2012 et 2013.

Le 11 octobre 2013, la remise en conformité des fixations de l'assemblage a été réalisée.

Suite à cet évènement, l'exploitant a réalisé des contrôles de conformité du montage d'assemblages similaires sur l'ensemble des réacteurs du CNPE de Gravelines. D'autres écarts ont été identifiés mais ils ne remettent pas cause la tenue à la pression et à la température, en situation normale et accidentelle, des assemblages concernés. Ces contrôles se poursuivront lors de chaque arrêt pour maintenance des réacteurs en 2014.

Cet incident n'a pas eu de conséquence sur les installations, les travailleurs et l'environnement.

Cet événement a été initialement déclaré à l'ASN le 19 novembre 2013 au niveau 0 de l'échelle INES. Compte tenu du traitement tardif de l'écart, l'ASN a demandé à l'exploitant de reclasser l'événement au niveau 1 de l'échelle INES.

https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-controle/Avis-d-incidents-des-installations-nucleaires/Non-conformite-d-un-assemblage-boulonne-du-systeme-d-injection-de-securite